# L'Ablonais

Juin
Juillet
Août
2021

Le magazine d'informations municipales (trimestriel)

n°42

**[Festivités]** |
Feu d'artifice, cinéma plein-air, Forum des associations...

**Actualité** |
Pourquoi faut-il réduire ses déchets ?

**Dossier** |
Orientations budgétaires 2021

**www.ablon-sur-seine.fr**

Ablon SUR SEINE

# Sommaire •

# L'Ablonais

**Magazine d'informations municipales trimestriel**
**Juin • Juillet • Août** 2021 • **n°42**


## • 3 À la une •

P.3 | Avis aux lecteurs
P.3 | Faites le plein de manifestation pour cet été et la rentrée : vos prochains rendez-vous !
P.3 | Élections régionales et Départementales : Absent les dimanches 20 et 27 juin 2021 ? Pensez à la procuration !

## 4 • 5 La pleine page •

P.4 | Installation d'un rûcher au Parc des Sœurs avec l'ADDAV

## 6 • 15 Actualité •

P.6 | [Covid-19] Ablon toujours sur le front, ensemble freinons l'épidémie !

P.7 | L'attribution des logements sociaux à Ablon-sur-Seine
P.8 | Police municipale mutualisée Ablon/VLR : Monsieur Hatlas, nouveau Directeur de la sécurité publique et de la prévention, prend la tête de la Police municipal
P.9 | Revitalisation du centre-ville : Constructions nouvelles, avenir dynamique et serein
P.10 | Seniors pour votre sécurité : des réflexes au quotidien qui vous veulent du bien
P.12 | Déploiement de la fibre : entre bugs et déconnexions, l'envers du décor
P.13 | Votre ville durable : installation d'un rucher au Parc des sœurs
P.14 | [Jardin partagé] Appel à bénévolat + localité la douceur du miel de ville
P.15 | Enjeux économiques et écologiques : Pourquoi faut-il réduire ses déchets ménagers ?

## 16 • 17 Le zoom •

P.16 | Vous souhaitez réaliser des économies ? C'est le moment de rénover votre chauffage !

## 18 • 23 Dossier •

P.14 | Finance : Orientations budgétaires 2021

## 24 • 31 Vivre en ville •

P.24 | Un coach sportif pour vous sur Ablon
P.24 | Nouveau camion à pizza en centre-ville
P.25 | Essayer le rugby, c'est l'adopter !
P.26 | Le Prix des Incorruptibles
P.27 | Préparation du futur portail d'emprunt, durant la fermeture estivale de la médiathèque
P.27 | Le Printemps des Arts | Visite du Parc Monceau, le samedi 19 juin prochain
P.27 | Les coups de cœur littéraires
P.28 | Focus infos, travaux
P.30 | L'œil de la Ville

## 32 • 33 Démocratie locale •

P.32 | L'actualité de la MGP et du territoire
P.32 | Expression des élus
P.33 | Le Conseil municipal

## 34 • 35 Infos pratiques •


### La rédaction à votre écoute

**Habitants, associations, commerçants, pour nous faire part de votre histoire ou d'un événement à communiquer dans le journal de la Ville ? Envoyer un courriel à communication@ville-ablonsurseine.fr**

Retrouvez l'actu en ligne
**www.ablon-sur-seine.fr**


**L'Ablonais**
**Magazine d'informations municipales trimestriel**
**Juin, Juillet, Juin 2021 • n°42**
Mairie d'Ablon-sur-Seine - 01 49 61 33 33
16, rue du Maréchal Foch 94480 Ablon-sur-Seine
www.ablon-sur-seine.fr
Directeur de publication : Eric Grillon
Conception, réalisation, rédaction - Service communication : P. Douwes / C. Durand / C. Bernot.
Photographie : Service communication et tous les services de la Ville,
Iconographie : Service communication, Freepik.
Impression : 2700 exemplaires - Desbouis Grésil
Imprimeur - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

PEFC 10-32-3010
Certifié PEFC
pefc-france.org

## [Festivités] Faites le plein de manifestation cet été et à la rentrée

**Mardi 13 juillet** | Feu d'artifice* pour la Fête Nationale en bord de Seine

À l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, nous vous attendons le 13 juillet au feu d'artifice, traditionnellement, tiré sur le Quai de la Baronnie, vers 23h00. Une ambiance sonore accompagnera ce feu d'artifice. En raison de la Covid-19, il n'y aura pas d'animations de prévu cette année.

**+ d'infos prochainement sur www.ablon-sur-seine.fr**

**Samedi 17 juillet** | Venez observer la lune au télescope au Complexe sportif Pierre-Pouget pour l'opération internationale OnTheMoonAgain*

OnTheMoonAgain aura lieu dans plus de 70 pays, sur des milliers de sites d'observation, et offre l'occasion aux petits et grands du monde entier, de découvrir la lune au télescope.
Un évènement commenté par des experts internationaux à suivre en direct sur les réseaux sociaux. Si vous possédez un instrument d'observation, nous vous invitons à nous rejoindre pour partager cette soirée avec le public.
Sous réserve de bonnes conditions météorologiques, venez découvrir la lune de vos propres yeux à partir de 22h et partagez vos images et vidéos de cette soirée avec le hashtag #OnTheMoonAgain

**Gratuit | Renseignements sur : www.onthemoonagain.org**

**La suite des événements en page 6 et 8...**

**Toutes les manifestations sont sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.*

## Avis aux LECTEURS •

“ Les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021.
Afin de se conformer à la législation sur les comptes de campagne, le magazine d'informations municipales ne comporte plus d'éditorial du maire jusqu'à ces dates. ”

## Élections régionales et départementales
## Absent les dimanches 20 et 27 juin 2021 ? Pensez à la procuration !

**Les électeurs absents (vacances, obligations professionnelles...) ou qui ne peuvent pas se déplacer (état de santé, handicap...) ont la possibilité de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de leur choix en faisant établir une procuration au préalable. Pour les scrutins des 20 et 27 juin 2021, le mandataire peut être porteur de deux procurations.**

Le vote par procuration permet à l'électeur absent le jour de l'élection (ou d'un référendum), de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune que lui. La personne qui donne procuration (le mandant) désigne la personne qui votera à sa place (le mandataire).

**Le mandataire doit répondre à deux conditions pour ces élections : Être inscrit sur la même commune que son mandant et n'avoir que deux procurations en sa possession maximum.**

**Où s'adresser ?**

- **en France :** Le mandant peut se présenter au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.
- **à l'étranger :** Le mandant doit se présenter auprès des autorités consulaires.

Depuis le 6 avril 2021, une nouvelle télé-procédure permet aux électeurs d'établir une procuration depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Ci-dessous nous vous expliquons la démarche.

**Comment faire ma demande de procuration en ligne ?**

Rendez-vous sur ***www.maprocuration.gouv.fr*** et identifiez-vous via *FranceConnect*.
Indiquez votre commune d'inscription et l'identité de votre mandataire.
Précisez si la procuration lui sera donnée pour la prochaine élection uniquement ou pour une période précise. Présentez-vous dans un commissariat ou une gendarmerie avec le numéro de dossier qui vous aura été attribué à l'issue de la procédure en ligne et une pièce d'identité afin de faire vérifier votre identité.
Un courriel de confirmation vous sera envoyé à l'issue de ces étapes.

## À noter :

- Les citoyens sont fortement invités à apporter leur propre stylo indélébile pour l'émargement des listes électorales :
  - stylo à encre noire pour le 1er tour;
  - stylo à encre bleue pour le 2e tour.
- Le tableau réunissant toutes les nouvelles inscriptions sur la liste électorale est disponible au guichet unique de la Mairie.

## Installation d'un rûcher au Parc des Sœurs avec l'ADDAV*

Nos championnes de la biodiversité ont trouvé refuge au Parc des sœurs. La quiétude bucolique de cette oasis de verdure offrira aux abeilles les plantes mellifères indispensables au développement de la colonie.

**L' Association de Développement et de Défense de l'Abeille en Ville.*

## La rédaction vous publie

**Vous avez l'œil d'un photographe et vous souhaitez être publié dans le journal de la Ville ? Envoyez-nous vos plus belles photos à communication@ville-ablonsurseine.fr et la rédaction choisira les plus beaux clichés.**

## [Festivités]
## Vos prochains rendez-vous !

**Samedi 28 août** | Ablon-sur-Seine fait son cinéma* de plein-air au Parc Sully, en partenariat avec les Bords de Scènes

Pour terminer l'été et bien démarrer la rentrée, le parc Sully vous invitera à une séance de cinéma de plein-air avec la projection du film français d'animation « Calamity » de Rémi Chayé. *1863, États-Unis d'Amérique, accusée de vol Martha est obligée de fuir. Habillée en garçon, à la recherche des preuves de son innocence, elle découvre un monde en construction où sa personnalité unique va s'affirmer. Une aventure pleine de dangers et riche en rencontres qui révélera la mythique Calamity Jane..* Venez assister, bien installé dans des transats apprêtés pour l'occasion à une séance de cinéma à la belle étoile !

**+ d'infos prochainement sur www.ablon-sur-seine.fr**

**Samedi 4 septembre** | Forum des associations*, votre rendez-vous incontournable

Cette année encore, le Forum des associations vous propose à travers ses nombreuses associations et démonstrations de trouver la ou les activités adaptées à vos envies. Clubs sportifs, associations culturelles et artistiques, de solidarité, comités de jumelage... Il y en aura pour tous les goûts !

Plus de 40 assos vous donnent rendez-vous au Complexe sportif P. Pouget le samedi 4 septembre 2021. La journée sera rythmée par les bénévoles associatifs au gré des animations qui vous inviteront à découvrir la richesse culturelle et associative de la Ville. Les services municipaux également présents, assureront, comme à l'accoutumée, la promotion du service public avec notamment la présentation de la nouvelle saison culturelle.

**Toutes les manifestations sont sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.*

## [Covid-19]
## Ablon-sur-Seine toujours sur le front, ensemble freinons l'épidémie !

Voilà maintenant plus d'une année que la COVID-19 et ses répercussions sur nos vies se font sentir au quotidien. Prévention, dépistage et maintenant vaccination, ces étapes aboutissent peu à peu à une amélioration de la situation sanitaire. Cette lumière au bout du tunnel ne doit pas occulter une autre vérité avec l'émergence de variants plus contagieux et préoccupants...

Pour prendre le virus de vitesse, la campagne de vaccination s'est intensifiée, les élus et les services municipaux restent mobilisés à vos côtés. Voici un retour sur les actions les plus emblématiques :

**Une liste d'attente tenue par le guichet unique d'Ablon-sur-Seine** depuis le 25 janvier a permis à 220 ablonais de bénéficier d'un vaccin. La ville a pu tisser un partenariat efficace avec l'Agence Régionale de santé et les centres de vaccination éphémères de Villeneuve-le-Roi et d'Orly. Cette collaboration a pu aboutir à une large couverture vaccinale de la population ablonaise la plus âgée et la plus fragile.

**Les centres de vaccination les plus proches de chez vous :**

- **Villeneuve-Saint-Georges :** 01.43.86.21.50 ou sur www.chiv.fr
  Centre hospitalier intercommunal,
  40, allée de la Source.
- **Orly :** 01.48.90.24.08 ou sur www.doctolib.fr
  Centre de vaccination,
  14 ter, av. des Martyrs-de-Châteaubriant.
- **Athis-Mons :** 01 69 54 54 17 ou sur www.doctolib.fr
  Centre de vaccination,
  12, rue Edouard Vaillant.

**Le guichet unique d'Ablon-sur-Seine se tient également à votre disposition en cas de difficulté :**
Mairie d'Ablon-sur-Seine au 16 rue du Maréchal Foch, joignable au 01.49.61.33.33.

**Calendrier vaccinal Quand puis-je me faire vacciner ? (sous réserve de modification)**

- depuis le 15 avril : si j'ai plus de 55 ans, sans pathologie particulière.
- à partir du 15 mai : si je suis âgé(e) de 50 à 55 ans.
- à partir du 31 mai : pour toute la population majeure.

Pour vous informer sur la vaccination et pour trouver un centre : www.sante.fr

# L'attribution des logements sociaux à Ablon-sur-Seine

La ville d'Ablon-sur-Seine n'est réservataire que de **31 logements sociaux sur un parc total de 346**, les 315 autres relevant d'une procédure d'attribution menée par différentes organisations ou institutions. À Ablon-sur-Seine, comme dans de nombreuses communes, il y a deux phases qui permettent l'accès à un logement social : la désignation puis l'attribution de l'appartement.

**Qu'appelle-t-on désignation ?**

Les dossiers soumis à désignation sont présentés à des réservataires de logement social que sont les bailleurs sociaux eux-mêmes, la Préfecture du Val-de-Marne, Action Logement, ou la ville d'Ablon-sur-Seine.

Une désignation est le fait pour un réservataire d'un logement social de présenter un ou plusieurs candidats à la Commission d'Attribution des Logements et d'examen de l'occupation des logements (CALEOL) du bailleur social. Les désignations faites par la Ville d'Ablon-sur-Seine sont le fruit d'une décision d'un comité interne. Ces dossiers sont présentés au bailleur social seulement et uniquement sur les 31 logements de la ville dont notre commune est réservataire.

Sur ces 31 logements, les désignations faites par la ville d'Ablon-sur-Seine peuvent également être mises en concurrence avec des dossiers d'habitants déjà présents dans une de nos résidences. En effet, certains bénéficiaires peuvent avoir émis une demande de changement de logement directement auprès de leur bailleur social.

**Qu'appelle-t-on attribution ?**

L'attribution des 31 logements pilotés par la ville d'Ablon-sur-Seine suit trois étapes. Une fois votre demande faite, il faut attendre qu'un logement soit disponible et corresponde à votre situation. Le processus pour les logements attribués par la Ville d'Ablon-sur-Seine est donc le suivant.

1) Sélection des demandeurs dont la situation correspond au logement.

Lorsqu'un des 31 logements sociaux se libère, les services de la ville sélectionnent l'ensemble des dossiers des demandeurs qui répondent aux caractéristiques du logement. À ce stade, tous les dossiers dont le nombre de personnes à loger correspond à la surface et au nombre de pièces de l'appartement et dont les ressources permettent de payer le loyer vont être retenus.

Dès lors, ces dossiers sont étudiés en fonction de différents critères (ex : le demandeur est-il toujours en quête de logement ? Le dossier est-il complet et actualisé ? etc.) Après vérification, ces derniers sont transmis à un Comité Interne qui assure la désignation des candidats au logement social vacant.

2) Un Comité Interne désigne trois dossiers.

La ville d'Ablon-sur-Seine a mis en place un Comité Interne dédié à la désignation des dossiers de demande d'accès aux logements sociaux. Chaque fois qu'un logement se libère et fait l'objet d'une nouvelle attribution, ce comité, composé de deux élus et d'agents qualifiés au titre de leur implication dans la solidarité, examine les dossiers des demandeurs de logement sélectionnés. Parmi ces derniers, le comité en choisit trois pour le logement concerné. Ces trois dossiers sont classés par ordre de priorité pour être ensuite transmis au bailleur social.

3) Le bailleur social attribue le logement.

C'est le bailleur social qui désigne le demandeur. Ce dernier demande les dossiers des trois candidats qui seront examinés par la CALEOL. La CALEOL ajuste éventuellement le classement en fonction des éléments du dossier et attribue le logement au premier des trois demandeurs. Si le premier candidat refuse le logement, il est proposé au deuxième puis au troisième.

Comme dans de nombreuses communes d'Ile-de-France, le parc de logements sociaux d'Ablon-sur-Seine est sous forte tension. Plus précisément, le nombre de demandes est nettement supérieur à l'offre et les dépôts de préavis, venant libérer un appartement, sont relativement peu importants.

**Si vous souhaitez déposer ou actualiser votre dossier d'accès à un logement social au sein de la ville d'Ablon-sur-Seine, vous pouvez contacter le Guichet Unique au 01 49 61 33 33 ou vous connecter directement sur demande-logement-social.gouv.fr**

## [Festivités]
## La suite de vos prochains rendez-vous !

**Dimanche 5 septembre |**
**La Fête de la rentrée* pour s'amuser en famille au Parc Sully**

Nouvelle itération cette année de la « Fête de la rentrée » qui avait déjà rencontré précédemment un franc succès ! Le programme en cours de construction est le fruit d'un partenariat entre la ville, le Comité des Fêtes et le Club Nautique Ablonais. Venez profiter des nombreuses activités ludiques à disposition : structures gonflables, trampolines, spectacles de rue et animations pour petits et grands et bien d'autres surprises !. Une petite faim ? Un food truck sera présent pour calmer toutes les fringales.

**+ d'infos prochainement sur www.ablon-sur-seine.fr**

**Dimanche 19 septembre |**
**Le tournoi de pétanque* organisé par le Comité des Fêtes à la rentrée**

« Tu tires ou tu pointes ? » pour vérifier ce vieil adage, le Comité des Fêtes organisera son traditionnel tournoi de pétanque le dimanche 19 septembre au Complexe sportif P. Pouget. Que vous soyez débutants ou amateurs, les bénévoles du Comité des Fêtes n'attendent que vous !et grands et bien d'autres surprises !

**+ d'infos sur comitedesfetes94480.fr ou sur Facebook : @comitedesfetesablonsurseine**

**Toutes les manifestations sont sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.*

# Police municipale mutualisée Ablon/VLR
## Monsieur HATLAS, nouveau Directeur de la sécurité publique et de la prévention, prend la tête de la Police municipale

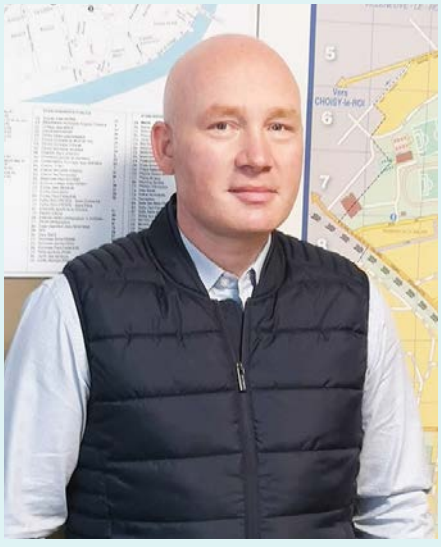

Monsieur HATLAS, fort d'une expérience de 25 ans dans le domaine de la sécurité publique en gendarmerie, mais également dans les collectivités territoriales en tant que responsable, est l'homme de la situation. Sa grande disponibilité, ses qualités humaines et son sens du service public sont des compétences « clés » dans l'exercice de cette fonction.

**" La police municipale est avant tout une police de proximité "** *nous affirme Monsieur HATLAS.*

### Une action locale de sécurité et de prévention efficace

Le policier municipal est avant tout primo-intervenant sur le terrain des collectivités dont il a la charge. Ses missions habituelles (trouble de l'ordre public ou de voisinage, incivilités, problème de stationnement et de circulation etc.) sont très diversifiées. De l'îlotage à la police de proximité, M. HATLAS souhaite une action tour à tour préventive, dissuasive et répressive répondant au besoin de sécurité des administrés.

### La police municipale renforce sa présence et ses moyens

L'équipe des policiers municipaux va se renforcer d'ici la fin de l'année. L'évolution des missions et du personnel appelle également à de nouveaux besoins matériels. Un quatrième véhicule d'intervention est en cours d'acquisition afin d'améliorer la couverture sur les deux communes. Enfin M. HATLAS va favoriser la formation en interne de ses équipes pour cibler précisément les besoins et les mettre en adéquation avec la réalité du terrain ce qui permettra aux agents d'accroître leur efficacité.

### Une police municipale à votre service

La police municipale propose aussi des services spécifiques dans ses locaux :

- dépôt de plainte pris par les fonctionnaires du commissariat de police de Choisy-le-Roi;
- surveillance de votre domicile « opération tranquillité vacances »;
- conciliateur de justice;
- conseils juridiques;
- recherche d'animaux disparus ou errants;
- services d'objets trouvés.

Plus d'informations au poste de police municipale :
56, avenue Carnot – Villeneuve-le-Roi
Téléphone : 01.45.97.04.24
De 9h à 17h, du lundi au vendredi

Patrouille de la police municipale :
Téléphone : 06.71.26.31.98

## Revitalisation du centre-ville

# Constructions nouvelles, avenir dynamique et serein

Depuis trois ans les élus, en partenariat avec l'Établissement Public d'Aménagement Orly-Rungis Seine Amont, travaillent à un projet de revitalisation du centre-ville.

### PROJETS D'AVENIR | Le cœur de ville va enclencher son évolution

**Un des premiers secteurs stratégiques repérés se situe en plein cœur de la rue du Bac à l'emplacement de locaux désaffectés et d'un garage automobile.**

**Il a été convenu la réalisation d'une résidence de 60 logements avec un parking en sous-sol et d'une surface commerciale de 185 m² en rez-de-chaussée. Ces logements seront tous en accession à la propriété et respecteront de hauts standards de qualité. Une petite place rétrocédée à la Ville permettra de disposer d'un espace public constituant une respiration sur la rue du Bac. Le permis de construire pour cette opération a déjà été accordé et les travaux devraient démarrer dans le courant du 3e ou 4e trimestre de cette année. D'autres secteurs stratégiques verront leur évolution future encadrée. Un terrain situé 2, rue d'Estienne d'Orves sera par exemple destiné à recevoir une résidence services séniors.**

*Aquarelle du projet « Le Rossi », au 21 et 21 bis rue du Bac*

### LE 10 JUIN 2021 | Dans le cadre de ce programme de revitalisation, rendez-vous à la réunion publique d'information sur l'avenir du centre-ville

Moderniser, renforcer l'attractivité et valoriser le patrimoine tout en respectant l'environnement et le cadre de vie des riverains, tels sont les enjeux des futurs aménagements.

**Une réunion publique de présentation du programme de revitalisation du centre-ville est organisée le jeudi 10 juin à 18h en visio-conférence Zoom, pour informer la population ablonaise.**

Durant cette réunion, le contexte et les enjeux de cette redynamisation seront expliqués selon trois thématiques : l'urbanisme, le commerce et l'habitat. Pour rendre possibles des aménagements dans le centre-ville tout en respectant « l'esprit village » qui nous tient tous à cœur, deux procédures d'urbanisme doivent être menées :

- la procédure « de pastillage » qui permet, à titre exceptionnel, de solliciter la création de logements malgré la proximité de l'aéroport d'Orly sur des emplacements stratégiques en justifiant d'un intérêt public.
- la procédure de « déclaration de projet avec mise en compatibilité du PLU » qui modifie à la marge la réglementation locale pour améliorer l'implantation de projets définis.

Chacun de ces dispositifs sera précédé par une enquête publique qui aura lieu à l'automne 2021. La réunion publique reviendra en détail sur ces procédures.

**Scanne Moi**

En scannant ce QR Code, **ACCÉDEZ À LA RÉUNION PUBLIQUE DU 10 JUIN À 18H**

## [Budget participatif] Étape 3 : à vous de décider, votez !

Jusqu'au 20 juin, les projets sont soumis au vote de toutes les personnes physiques, résidentes à Ablon-sur-Seine. Chaque résident ne peut voter qu'une fois. Chaque participant vote par ordre de préférence dans la limite du budget alloué de 20 000 €. Différentes modalités de vote sont organisées :

- **par voie numérique** en utilisant la plateforme participative : www.jeparticipe.ablonsurseine.fr
- **par voie papier :** des urnes sont installées à l'accueil de la Mairie et de l'Espace culturel Alain-Poher.

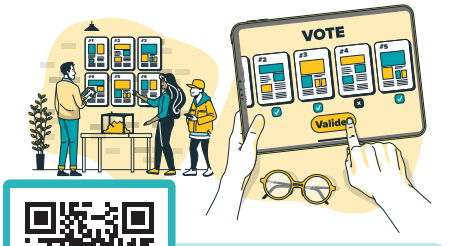


Scanne moi

En scannant ce QR Code, **VOTER EN LIGNE !**

## Inscrivez-vous sur le registre canicule

**Chaque année les épisodes caniculaires sont de plus en plus fréquents et peuvent parfois être dangereux pour les personnes âgées et fragiles. Lors d'une alerte de niveau 3, la Municipalité met en place son plan canicule, afin de prévenir les risques. Le registre permet au CCAS de contacter quotidiennement les personnes isolées pour s'assurer de leur situation.**

Les personnes fragilisées ou leur entourage doivent se faire connaître auprès du CCAS, en téléchargeant et remplissant le bulletin d'inscription disponible sur le site Internet de la Ville puis en le renvoyant par mail au ccas@ville-ablonsurseine.fr ou en le déposant à l'accueil de la Mairie.

**+ d'infos auprès de la Mairie : 01 49 61 33 33.**

# Seniors pour votre sécurité : des réflexes au quotidien qui vous veulent du bien

Des escrocs se faisant passer pour des représentants des forces de l'ordre, des fonctionnaires de votre collectivité ou d'autres accréditations légitimant votre confiance, veulent rentrer chez vous ! Leur but ? Vous dérober vos biens de valeurs. Voici quelques conseils pratiques pour vous aider à rester en sécurité :

### Comment vous prévenir des vols « à la fausse qualité » ?

- ne divulguez pas vos codes/moyens d'accès à des personnes que vous ne connaissez pas ;
- contre les cambriolages, équipez votre porte d'un système de fermeture fiable : viseur optique et entrebâilleur ;
- fermez votre porte à double tour lorsque vous êtes chez vous ;
- n'inscrivez pas votre nom ou adresse sur votre trousseau de clés ;
- changez votre serrure si vous avez perdu vos clés ;
- sur votre boîte aux lettres ou votre porte, précisez uniquement votre nom. **Ne faites pas mention que vous vivez seul(e) ou que vous êtes retraité(e) ou veuf(ve).**

### Que devez-vous faire en cas d'agression ?

- n'opposez aucune résistance : votre vie est plus précieuse que vos biens ;
- appelez à l'aide : criez aussi fort que vous le pouvez ;
- photographiez mentalement votre agresseur : âge, taille, corpulence… ;
- notez tous les autres détails qui vous paraissent sortir du commun ;
- identifiez les caractéristiques des véhicules utilisés par vos agresseurs : marque, numéro d'immatriculation, couleur, etc.

### Comment vous prévenir des vols « à la fausse qualité » ?

- utilisez systématiquement l'entrebâilleur et le judas ;
- même en uniforme, demandez à votre interlocuteur de vous présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif de rendez-vous. En cas de refus, ne le laissez surtout pas entrer chez vous ;
- en cas de doute, vérifiez auprès de votre gardien ou vos voisins.
- proposez un autre rendez-vous afin de procéder aux vérifications nécessaires ;
- si vous effectuez un appel pour vérifier l'identité de votre interlocuteur, utilisez les numéros que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures) et non ceux donnés par la personne qui se présente.
- si vous faites entrer un individu chez vous : ne le laissez pas sans surveillance ;
- ne divulguez en aucun cas l'endroit où sont cachés vos bijoux, liquidités ou valeurs ;
- ne communiquez jamais votre numéro de carte bancaire ;
- ne signez aucun papier sur lequel vous avez un doute quand à l'utilité finale.

**Pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de réflexion de 7 jours.**

***Imaginons qu'un représentant sonne à votre porte, répétons ensemble les bons réflexes à adopter :***

N° 1. Utilisez le judas et/ou l'entrebâilleur, pour contrôler qui a sonné.

N° 2. Prenez votre temps et demandez systématiquement la carte professionnelle de votre interlocuteur.

N° 3. En cas de doute, proposez un autre rendez-vous afin de procéder à des vérifications auprès de vos voisins, de votre gardien ou auprès de la Mairie.

N° 4. Si vous devez vérifier l'identité de la personne en passant un coup de téléphone à la société du représentant, référez-vous aux numéros inscrits sur vos propres factures.

N° 5. Attention, si vous faites entrer un individu chez vous, ne le laissez pas sans surveillance.

N° 6. Ne divulguez pas l'endroit où vous cachez vos trésors

N° 7. Ne communiquez jamais votre numéro de carte bancaire.

N° 8. Et surtout, ne signez aucun papier ! Vous disposez d'un délai de réflexion de 7 jours.

Dans tous les cas, que vous soyez témoin ou victime d'agressions, de cambriolages, de vols, n'hésitez pas à composer le 17 !

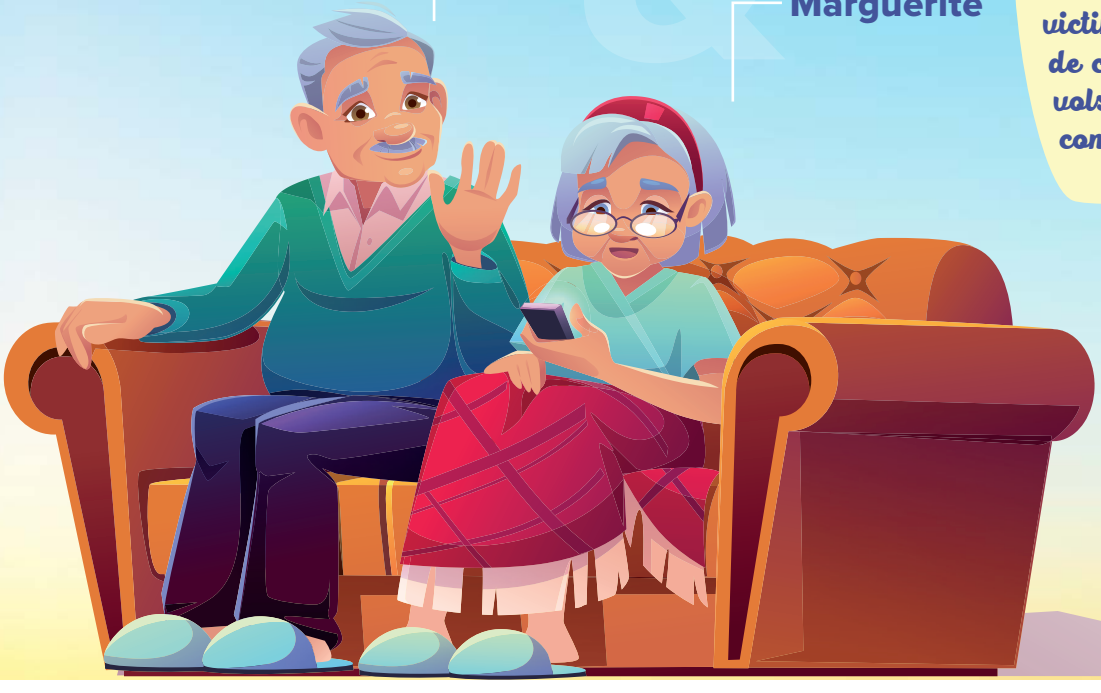

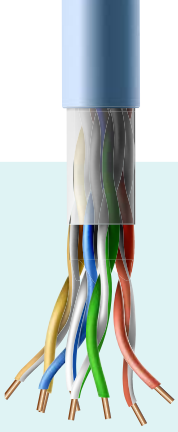

# Déploiement de la fibre : entre bugs et déconnexions, l'envers du décor

Avec des débits en moyenne 10 fois supérieurs au réseau ADSL, la fibre s'impose progressivement dans nos foyers et accompagne le développement de nos usages numériques. Mais les spécificités de ce nouveau réseau le rendent aussi vulnérable aux pannes et à la casse, au plus grand dépit des abonnés…

**Des foyers toujours plus connectés : une demande d'accès à la fibre qui explose.**

Porté par le gouvernement depuis 2013, le plan « France Très haut débit » doit permettre de couvrir 100 % de la population française en fibre d'ici 2025.

Levier essentiel d'une nouvelle croissance, l'économie numérique s'est imposée dans notre quotidien avec des usages toujours plus gourmands en débit (Vidéo, jeux, e-commerce, TVHD). Une tendance de fond encore renforcée par la crise sanitaire, les confinements successifs et le recours massif au télétravail.

Résultat ? Les fournisseurs d'accès à internet croulent sous les demandes de raccordement à la fibre…

***88,5 % des habitations ont un accès significatif à la fibre dans la ville.***

**Des clients se plaignent d'installations bâclées ainsi que des déconnections récurrentes, pourquoi ?**

Pour répondre à ces demandes de raccordement croissantes, les opérateurs recourent généralement à des sous-traitants qui, eux-mêmes, n'hésitent pas à s'appuyer sur des indépendants diluant, ainsi la chaine de responsabilité. Souvent payés à la tâche, ces intervenants peu expérimentés, mal équipés, voire négligents sont donc chargés de raccorder votre domicile aux armoires de rue qui hébergent les équipements des opérateurs.

*Armoire de la Place de la Victoire.*

Ces armoires, appelées « Point de Mutualisation de Zone ou PMZ » permettent de raccorder de 300 à 1000 abonnés. Elles sont munies d'une serrure universelle parfois fracturée par des installateurs indélicats. Bon nombre d'entre elles restent ainsi ouvertes et deviennent vulnérables au vandalisme. Bien que ces équipements appartiennent à l'opérateur désigné par l'autorité de régulation pour déployer le réseau fibre sur Ablon (SFR), la municipalité a été contrainte d'installer des loquets sur chaque armoire permettant, tout au moins, de les maintenir en position fermée.

***90 % des logements ablonais sont éligibles au très haut débit.***

Les nombreuses demandes de raccordement ou de dépannage débouchent sur un va et vient incessant dans ces armoires. C'est d'ailleurs l'une des spécificités du réseau fibre, puisque tous les opérateurs doivent pouvoir accéder librement aux PMZ. Ce n'était pas le cas avec l'ancien réseau cuivre puisque les mutualisations étaient opérées dans les locaux sécurisés de l'opérateur historique (Orange).

Dans certaines villes, chaque armoire de rue est ainsi visitée plusieurs dizaines de fois par jour. Cela peut vite engendrer un véritable chaos dans les installations. Surtout lorsque les sous-traitants ne respectent pas les règles élémentaires de câblage ! Il arrive également que, pour mener à bien sa mission, un technicien mobilisé pour le raccordement d'un nouvel abonné débranche ou casse une ligne existante privant ainsi un ou plusieurs abonnés de connexion…Une situation que subissent aussi les villes, malgré des rappels à l'ordre réguliers des opérateurs. Le recours à la fibre relève ainsi d'une relation contractuelle privée entre un fournisseur d'accès et son client.

Ces dysfonctionnements ne sont malheureusement pas spécifiques à Ablon. Partout en France, et notamment dans les zones denses, les dégradations d'armoires et les branchements défectueux se multiplient.

À tel point que l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) s'est saisie du dossier et souhaite sensibiliser et responsabiliser les opérateurs commerciaux quant à la prestation de leurs sous-traitants.

# **Votre ville durable :** installation d'un rucher au Parc des Sœurs

Lors du conseil Municipal du 1er avril 2021, les élus de la ville d'Ablon-sur-Seine ont décidé à l'unanimité, l'installation d'un rucher au Parc des Sœurs par l'Association de Développement et de Défense de l'Abeille en Ville (ADDAV).

**Un rucher au Parc des Sœurs : un site idéal**

Un rucher désigne l'ensemble des ruches qu'un apiculteur installe sur un lieu défini pour élever les abeilles et produire du miel.
Concrètement, une parcelle de terrain de 115 m² au Parc des Sœurs, est prêtée gracieusement par la collectivité à l'association afin d'y développer l'apiculture. Ce site vaste et arboré bénéficie de nombreux atouts pour accueillir nos précieuses butineuses :

- calme, loin de toute source de nuisance chimique ;
- un terrain débroussaillé et pourvu d'un point d'eau ;
- ensoleillé, mais protégé des chaleurs excessives ;
- à l'abri du vent, et des courants d'air ;
- à proximité de plantes, arbres et fleurs mellifères dont l'entretien régulier est assuré par les services Techniques de la ville. Le rucher, en cours de réalisation pourra accueillir jusqu'à huit ruches au regard de la surface potentiellement butinable par les abeilles.

**Des actions pédagogiques aux enjeux sur notre biodiversité locale : les ruchers d'Ablon-sur-Seine et l'ADDAV pour sensibiliser**

Au-delà du miel produit, destiné en partie aux actions pédagogiques dans les écoles afin de valoriser le partenariat et l'engagement de la commune en matière de biodiversité, il s'agit aussi d'assurer aux abeilles un lieu propice à leur sauvegarde. Tous les Ablonais seront associés pleinement à cette démarche par le biais d'actions de sensibilisation animées par l'ADDAV et orchestrées par la collectivité.

*Les membres de l'association en train d'installer une ruche au Parc des Sœurs.*

L'Association de Développement et de Défense de l'Abeille en Ville s'engage à agir pour notre ville et ses habitants en cas :

- d'essaimage sur la commune, l'association interviendra pour récupérer les abeilles.
- d'intervention pour la destruction des nids de nuisibles volants (guêpes, frelons et frelons asiatiques) au tarif préférentiel de 175€ au lieu de 250€.

Pour joindre et suivre l'actualité de l'ADDAV :
- 07 67 98 55 10
- contact@addav.fr
- Facebook : ADDAV

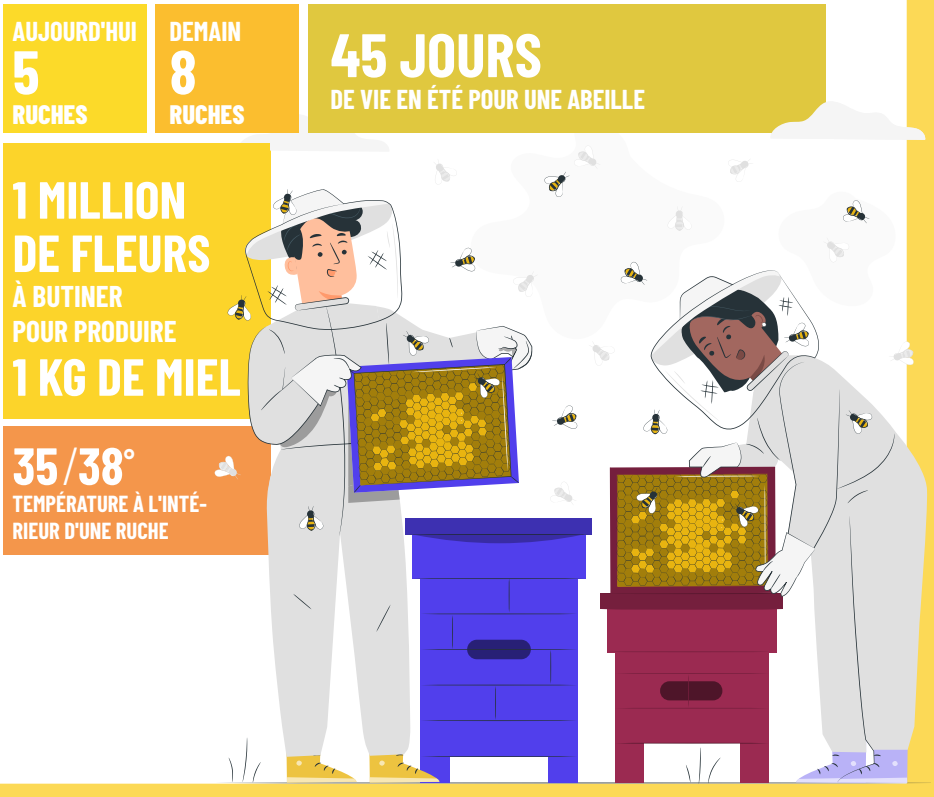

LES JARDINS PARTAGÉS, LE PA'RADIS

# [Jardin partagé] Un projet participatif construit par ses bénévoles

Né de l'acquisition par la municipalité de l'ancien terrain "aux poneys" situé 25 rue Henri Dunant, l'idée de valoriser cet espace en un aménagement bénéfique pour les enfants et les riverains est rapidement devenue une évidence. Retour sur la première réunion d'information qui a réuni des bénévoles ablonais, les élus, les services municipaux et l'association Graine de jardins.

### Un jardin partagé, pourquoi ?

Dans le cadre de son engagement en faveur de la biodiversité locale et de la transition écologique, la Ville a souhaité impulser une démarche concertée pour faire du concept de jardin partagé un véritable exercice de démocratie participative.

Le ré-aménagement de ce terrain de 3300 m² va donner naissance à de nombreux espaces répondant à des besoins spécifiques. Le lieu abritera la réalisation d'une parcelle pédagogique pour la maternelle Saint Exupéry, des places de parking végétalisées à l'usage des habitants de la résidence du Château, d'un verger aux essences fruitières diverses et d'un jardin partagé.

### Un projet collaboratif avec qui ?

Celui-ci sera confié à des bénévoles ablonais qui formeront la base d'une association, gestionnaire de cet espace. Graine de jardin accompagnera le groupe tout le long de cette démarche de création associative. Le collectif aura pour vocation de penser aux aménagements souhaités avec l'aide et l'expertise des services Techniques de la Ville. Les règles de fonctionnement du jardin partagé seront elles aussi décidées de manière collégiale en accord avec les prescriptions de la Mairie.

### Les prochains rendez-vous du collectif

Lors du premier rendez-vous le 12 mai dernier, une dizaine de bénévoles a déjà rejoint le projet et ont à cœur de faire de cet espace un lieu d'échange et de partage favorisant un lien social intergénérationnel. Ce projet, c'est aussi le vôtre !

**Pour participer aux prochaines réunions : inscription auprès du service Culturel et Vie locale : 01 45 97 00 15 ou par email à jeparticipe@ville-ablonsurseine.fr**

## Enjeux économiques et écologiques

# Pourquoi faut-il réduire ses déchets ménagers ?

Nous sommes tous des acteurs essentiels dans la gestion de nos ressources au quotidien. Si nous trions nos papiers et nos emballages, nous pourrons contribuer ensemble à la maîtrise des dépenses publiques et à la préservation des ressources de demain.

### Réduire le poids de ses poubelles et bien les trier : des objectifs environnementaux, mais aussi économiques pour les collectivités et les particuliers

Un Ablonais produira en moyenne 400 kg de déchets très variés qui demanderont bien souvent des infrastructures spécifiques, performantes et coûteuses afin d'être :

- réutilisés et réparés grâce aux ressourceries afin de leur redonner une seconde vie ;
- recyclés dans un centre de tri via le contenu des poubelles sélectives « jaunes » ou des déchetteries ;
- détruits puis valorisés sous forme d'énergie thermique (usine d'incinération).

La fiscalité des déchets : les détritus jetés dans le bac des ordures ménagères font l'objet de diverses taxes qui permettent la mise en place des filières de collecte et de traitements nécessaires. Parmi elles, on y trouve la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et **la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes). Cette dernière, réglée aussi par les contribuables, va augmenter fortement dans les prochaines années.**

**Selon la RIVED (service public pour la valorisation des déchets) son montant va ainsi être multiplié par 5 entre 2020 et 2025, passant de 3€/t en 2020 à 15€/t en 2025. Pourquoi une telle hausse ?**

L'objectif du législateur est d'inciter les habitants à réduire les quantités de déchets jetés dans le bac des ordures ménagères selon le principe du « pollueur-payeur ». **C'est pour cette raison que réduire ses déchets et bien les trier reste un geste indispensable pour éviter les erreurs de tri, dont la prise en charge pèse très lourd dans le budget des collectivités et de leurs usagers !**

### LE GESTE SAIN ET UTILE | Réduire les déchets jetés dans le bac des ordures ménagères : pensez à les composter !

Les denrées alimentaires ou végétales lorsqu'elles sont jetées à la benne produisent du méthane, un gaz à effet de serre jusqu'à 25 fois plus puissant que le $CO^2$. Des solutions simples à mettre en place existent cependant !

**Le composteur :** 86 ont d'ores et déjà été distribués à Ablon-sur-Seine. Vous aussi, vous voulez le vôtre ? Contactez les services techniques de la ville au 01 49 61 33 64.

**Le lombricomposteur :** économe en place et donc adapté aux appartements. Cette méthode utilise les lombrics appelés communément « verre de terre » afin de décomposer la matière organique végétale dont ils se nourrissent. 7 lombricomposteurs ont déjà été adoptés à Ablon-sur-Seine. *Pour obtenir le vôtre rendez-vous sur le site de la RIVED : www.rived.fr*

**BAC JAUNE**

### Simplification du tri à Ablon : on fait le point !

Rendre le geste de tri plus simple, fin 2022, est un enjeu de la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte. Le but est d'étendre la consigne de tri à tous les emballages, notamment plastiques.

**À compter du 1er juillet 2021, les Ablonais ajouteront aux déchets déjà triés dans le bac jaune** (papiers, cartons, emballages métalliques et bouteilles et flacons en plastique) **tous les emballages comme les pots, barquettes et films plastiques.**

« Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! »

**Béa Johnson**

**Besoin d'infos à propos du recyclage des déchets ? Rendez-vous sur www.rived.fr**
Numéro Vert (service gratuit) du lundi au vendredi de 9h à 14h : 0 805 017 026

Le zoom •

# Vous souhaitez réaliser des économies ? C'est le moment de rénover votre chauffage !

La mise en place de nouvelles chaudières au fioul dans les bâtiments existants sera interdite à partir de 2022*. Si votre logement est déjà pourvu d'une chaudière au fioul, vous pourrez toujours la faire entretenir et la réparer. Cependant, opter pour d'autres sources d'énergie est devenu très avantageux à bien des niveaux. Voici les raisons qui pourraient bien vous décider !

* Sauf exception en cas d'impossibilité technique.

## 1) Diminuer votre facture d'énergie en bénéficiant de plus de confort

De nombreuses solutions existent pour remplacer le chauffage au fioul. Elles contribueront à réduire votre consommation d'énergie mais aussi à augmenter la valeur de votre habitation. Zoom sur les possibilités qui s'offrent à vous. Les trois principales :

- la chaudière à bois (granulés);
- la pompe à chaleur (pac) air/eau;
- la chaudière à gaz à très haute performance énergitique (THPE).

Autres équipements existants :

- la pompe à chaleur géothermique;
- la pompe à chaleur hybride;
- le raccordement à un réseau de chaleur;
- le chauffage solaire combiné.

## 2) Des arguments écologiques convaincants*

Le chauffage au fioul émet des polluants (particules fines, oxydes d'azote...) et s'accompagne souvent d'odeurs d'hydrocarbures. De plus, les particules fines émises sont nocives pour la santé et notre environnement. Enfin le fioul est reconnu pour être une énergie qui contribue à augmenter l'effet de serre. En effet, il produit par exemple 8 fois plus de CO2 qu'une pompe à chaleur...

* Source Ministère de la transition écologique.

## Les solutions pour remplacer votre

### LA CHAUDIÈRE À BOIS (GRANULÉS)

Système exploitant l'énergie dégagée par la combustion du bois. C'est une solution économique, car le prix du bois varie peu.

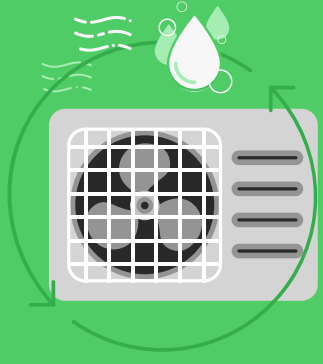

### LA POMPE À CHALEUR (PAC) AIR/EAU

Solution ne nécessitant aucun combustible, seulement de l'électricité. L'installation est conseillée pour un logement correctement isolé, en particulier dans les zones les plus froides.

## Pour aller + loin :

Afin de favoriser l'éradication des « passoires énergétiques », la consommation en énergie d'un logement sera désormais un critère pour en juger sa décence. Dès le 1er janvier 2023, un logement sera qualifié d'énergétiquement décent lorsque sa consommation d'énergie estimée par le DPE (Diagnostique Performance Énergétique) sera inférieure à 450 kWh/m2. Les logements en dessous de cette performance seront donc jugés « inapte » à la location.

**A noter :** Cette mesure ne s'applique qu'aux nouveaux contrats de location conclus à compter du 1er janvier 2023.

## 3) Des aides financières conséquentes pour vous aider à subventionner vos nouvelles installations

Pour vous aider à remplacer votre vieille chaudière au fioul, **il existe des aides financières importantes.** Pensez à vérifier vos conditions d'éligibilité avant de vous engager pour éviter les déconvenues !
Petit tour d'horizon de ces dispositions qui peuvent être cumulables :

### MaPrimeRénov'

Ouverte à l'ensemble des propriétaires depuis le 1er octobre 2020, et **ce quels que soient vos revenus**, que vous occupiez votre logement ou que vous le mettiez en location. Cette prime est aussi accessible aux copropriétés pour les travaux dans les parties communes.

**+ d'informations sur www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-renovation-energetique**

maprimerénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

### Les certificats d'économies d'énergie (CEE)

Ils sont versés directement par les fournisseurs d'énergie.

**+ d'infos sur www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/certificats-economies-energie**

### Une TVA à taux réduite de 5,5 % sur les travaux.

### Des aides de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah)

**+ d'infos sur www.anah.fr**

## chaudière au fioul

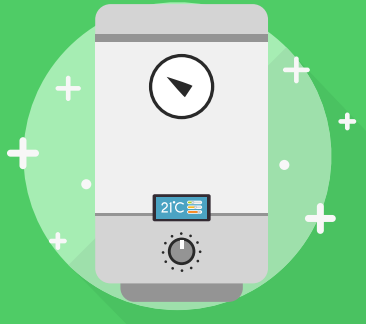

**LA CHAUDIÈRE À GAZ À TRÈS HAUTE PERFORMANCE ÉNERGITIQUE (THPE)**

Solution nécessitant d'être raccordé au réseau de gaz de ville ou de disposer d'une cuve individuelle (GPL).

### Agir avec précaution

**Attention, la nouvelle installation devra obligatoirement être réalisée par un professionnel RGE (Reconnu garant de l'environnement), afin de vous assurer la qualité des travaux.**

### Simul'Aid€s

**www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/simulaides**

**Un simulateur « Simul'Aid€s » vous permet de savoir à quel profil vous appartenez et à quel niveau d'aide vous avez droit. Cette simulation nécessitera de décrire votre projet de travaux et votre situation personnelle.**

**Celui-ci est accessible via www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/simulaides**

### Des conseils ? Des renseignements ?

Le Service Urbanisme de la Ville est à votre écoute pour répondre à vos questions au 01 49 61 33 56. Vous pouvez également vous rendre aux permanences gratuites du CAUE* en prenant rendez-vous au près du Service Urbanisme.

*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

# Orientations budgétaires 2021

Grâce à une maîtrise des dépenses quotidiennes, à la recherche permanente de subventions, aux efforts constants de la Municipalité et de l'administration, conformément à la volonté des élus de ne pas augmenter la pression fiscale, le budget 2021 permettra d'engager de nouveaux investissements et ce, sans toucher aux taux d'imposition.

## Les chiffres clés du budget

- **9,6 millions d'euros en fonctionnement.**
  En baisse de 6 % par rapport à 2020.
- **6,8 millions d'euros d'investissement.**
  En hausse de 25 % par rapport à 2020.
- **0 % d'augmentation d'impôt.**
- **Suppression de la taxe d'habitation.**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 49,03 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties* : 24,90 taux communal + 13,20 taux départemental = 38,65 %

## Les engagements de la Municipalité, 4 axes parfaitement définis :

**N°1 Pas d'augmentation des taux d'imposition locaux.**

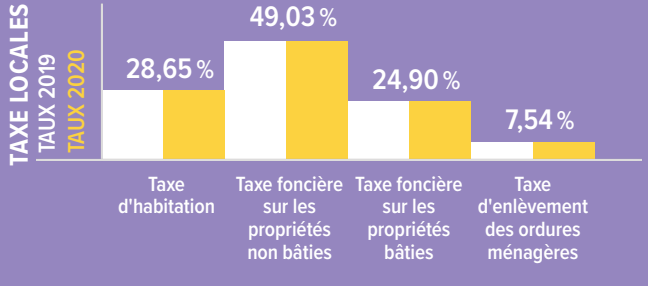


**N°2. Maîtriser les dépenses quotidiennes.**

***À noter :**

**La réforme de la fiscalité directe locale a conduit les communes à intégrer le taux départemental de la taxe foncière du bâti au taux communal. Cette nouvelle ressource sera dorénavant destinée à la ville pour compenser la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.**

**N°3. Maintenir une situation financière saine.**

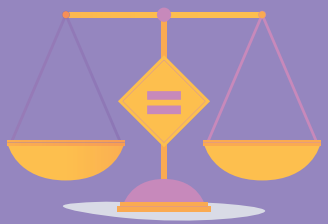

**N°4. Réalisation d'un programme d'investissement ambitieux.**

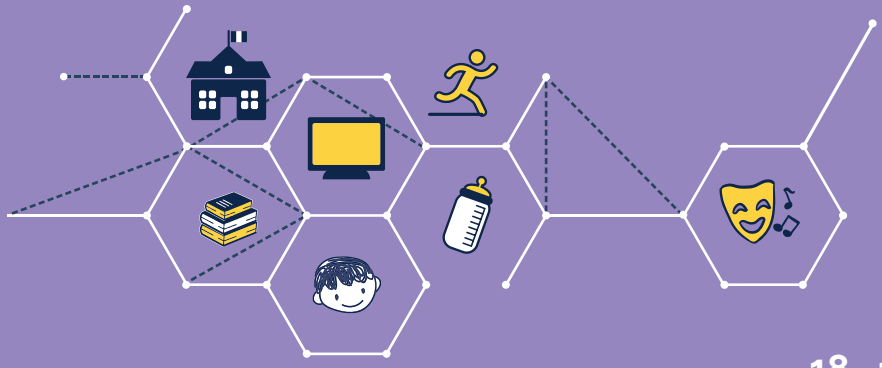

# Un budget communal de fonctionnement en baisse tout en préservant un service à la population optimal

**Le budget communal de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 9,6 M€, il est de 6 % en baisse par rapport à 2020.**

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 7,6 MILLIONS D'EUROS : DÉPENSES RÉELLES

- Charges de personnel.
- Charges à caractère générales.
  *Exemple : Petite enfance ; Enseignement 1er degré ; Restauration scolaire ; ALSH ; Vie locale et culturel ; Sport ; Sécurité ; Services techniques ; Affaires générales ; Entretien des voiries , des bâtiments et des espaces verts.*
- Atténuation de produits.
  *Exemple : Répartition égalitaire de charges ou de moyens (péréquation).*
- Autres charges de gestion.
  *Exemple : Intérêt de la dette et contribution au FPIC ; Subvention communales reversées à l'établissement "Les Bords de Scènes" ; Participation financière au réseau des Médiathèques du Grand-Orly Seine Bièvre.*
- Charges financières et divers.
  *Exemple : Intérêt de la dette.*

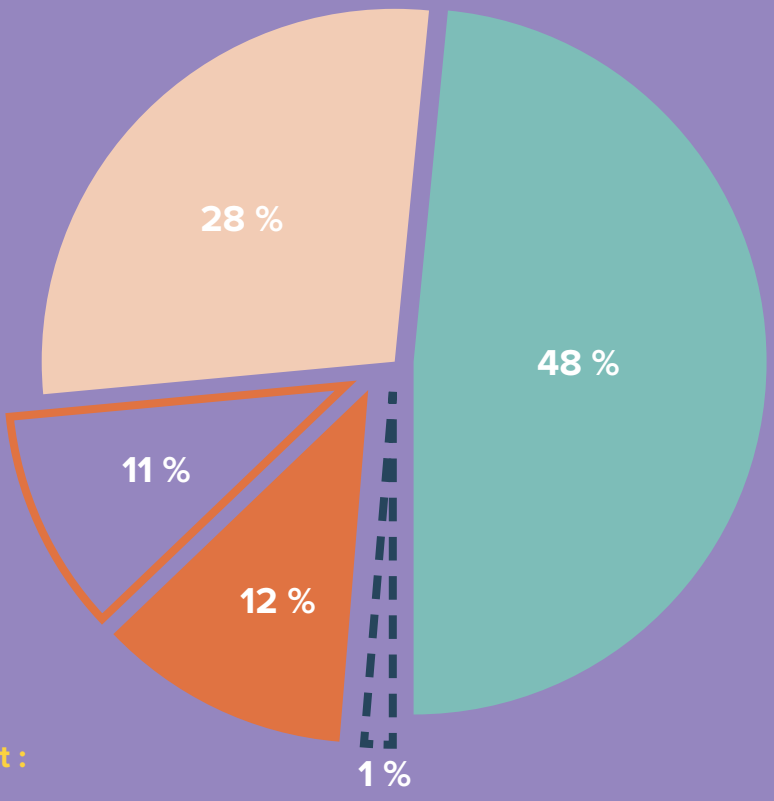


## La première dépense de fonctionnement : les charges de personnel

Les charges de personnels, premier poste des dépenses dans la collectivité sont une fois de plus contenues et représentent 48 % du budget de fonctionnement, bien en dessous de la moyenne de 56 % pour les communes de même strate.

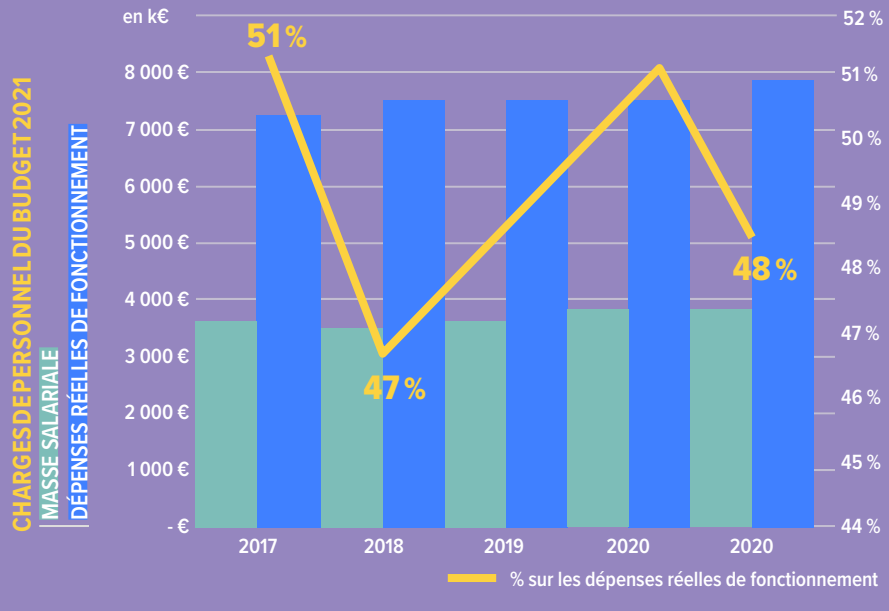


La Municipalité et les services ont poursuivi encore cette année leurs efforts en matière de gestion de leurs ressources humaines. L'optimisation du temps de travail et la réorganisation des services ont joué dans la maîtrise de la masse salariale. Ces efforts constants vont de pairs avec un service public de qualité, indispensable aux besoins quotidiens des habitants de la commune.

## Baisse de la dette et recours à l'emprunt maitrisés, équation indispensable à la réalisation des projets de demain

**La commune poursuit sa politique de désendettement, le poids de la dette est passé de 706,55 € par habitant en 2014 à 418 € en 2020. La moyenne nationale pour des villes de même taille est une dette de 470 € par habitant en 2019 selon le portail de l'État dédié aux collectivités.**

### ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE

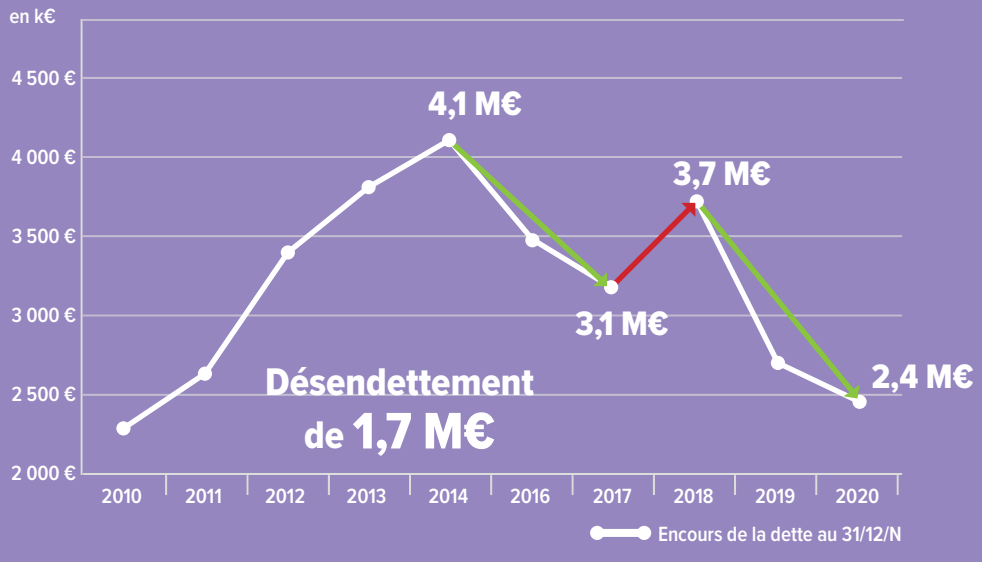


### À noter :

**La Ville a réussi un désendettement de 1, 7 M€ depuis 2015.**

En diminuant son endettement, la Ville fait des économies qui lui permettent d'avoir une marge de manœuvre financière plus importante. Mais pas seulement ! Cela lui permet d'obtenir de meilleures conditions financières en cas d'emprunt et donc de financer, par exemple la modernisation des bâtiments communaux telle que la rénovation thermique de l'Espace culturel Alain-Poher.

## 2021 : un budget d'investissement pour rénover, développer et moderniser les équipements de la ville

**Le budget a la tâche de présenter des programmes d'investissements ambitieux. Ces dépenses sont financées par les ressources de la collectivité, par des dotations, des subventions et éventuellement par l'emprunt. Ablon-sur-Seine est une ville qui évolue, tout en préservant son charme provincial et résidentiel et les projets prévus pour 2021 en sont la parfaite illustration.**

### Ablon-sur-Seine, votre ville à l'ère du numérique :

- Refonte du site internet de la ville : 14 000 €
- Numérisation des classes élémentaires : 51 000 €

**Investissement total : 65 000 €**

## Ablon-sur-Seine, votre ville responsable et sûre :

- Rénovation thermique de l'Espace culturel Alain-Poher : 882 000 €
- Végétalisation et réfection des cours d'écoles : 290 000 €
- Audits énergétique des bâtiments communaux : 20 000 €
- Réfection de la toiture de l'école maternelle Curie : 200 000€
- Poursuite du déploiement de la vidéo protection : 320 000 €
- Création d'un columbarium et d'un nouvel ossuaire : 50 000 €

**Investissement total : 1 762 000 €**

# Ablon-sur-Seine, ville dynamique où il fait bon vivre :

- Création de vestiaires au Gymnase Pierre-Pouget : 552 000 €
- Acquisition de deux tables de jeu Teqball : 10 000 €
- Réfection de la voirie Rue Général Koenig : 315 000 €
- Acquisition d'une balayeuse : 140 000 €

**Investissement total : 1 017 000 €**

## Répartition du Budget d'investissement de 6,8 millions d'euros

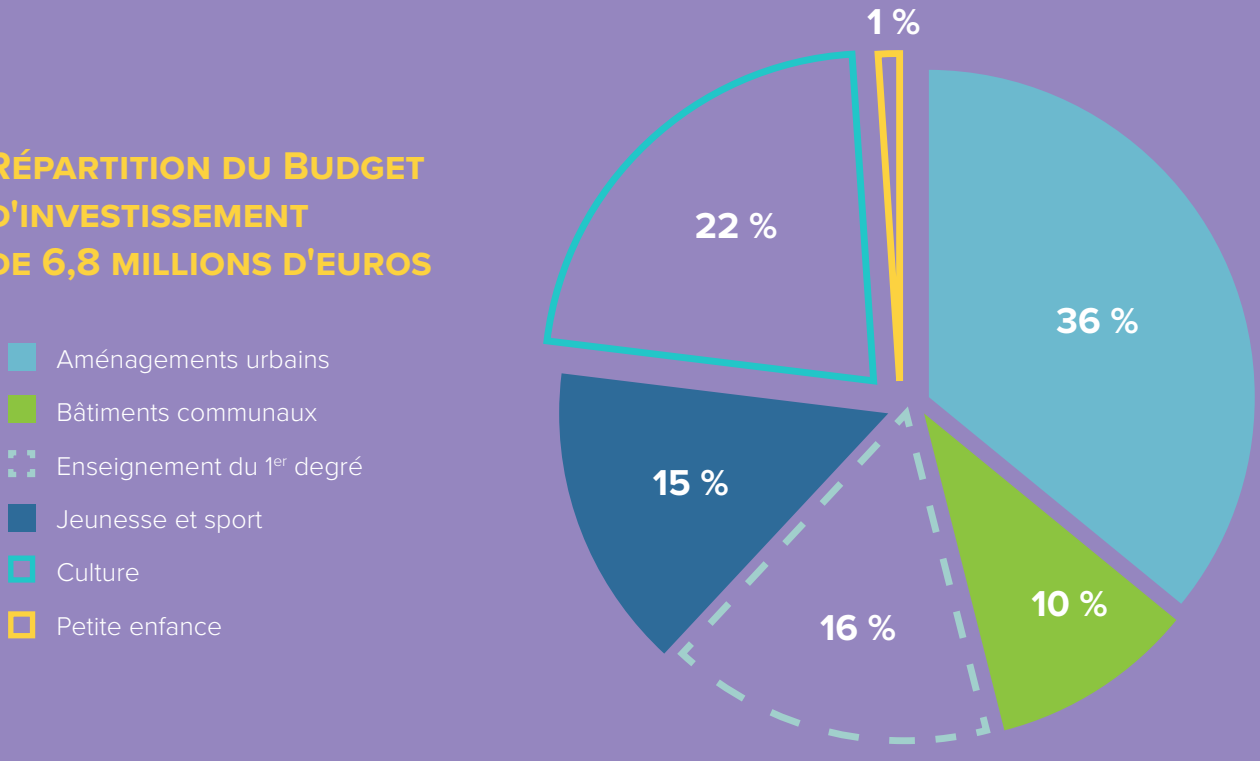

# Un coach sportif pour vous sur Ablon

Fort de son expérience en préparation physique et en coaching sportif, titulaire d'un Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, Kevin vous propose son expertise.

Grâce à des techniques d'entraînement adaptées à vos besoins et à la diversité des exercices proposés, son coaching personnalisé vous permettra d'atteindre vos objectifs quels que soit votre niveau : développement de qualité physique particulière (musculation, endurance, prise de masse), réathlétisation, préparation d'une échéance sportive ou d'un concours, suivi diététique…
À Ablon-sur-Seine, chez vous, le long des quais de Seine ou dans un parc, que ce soit à domicile ou en extérieur pour profiter des joies du plein air. Son coaching efficace et personnalisé vous accompagnera et vous motivera à suivre le chemin qui vous mènera à la réalisation de vos ambitions.
Votre coach sportif vous sera attitré, à vous seul si vous optez pour des séances individuelles, ou à votre groupe si vous choisissez l'option collective afin de vous assurer un suivi efficace et performant au fil des sessions.

**Kevin Nikolic,**
**Coach sportif**
**bobok.coaching@gmail.com /**
**07.85.57.46.06**
**www.bobokcoaching.fr**

# Nouveau camion à pizza en centre-ville

**Depuis avril 2021, « Pampinella » vous ouvre les portes de son restaurant ambulant. Ce dernier vous propose un peu plus d'une dizaine de pizzas à la carte.**

Stationné au 23 rue du bac, le pizzaïolo régale les papilles de tous depuis son ouverture. Il sillonne les villes alentours, mais le mardi et le samedi, il est sur la commune !
Sa pâte moelleuse et croustillante à la fois faite majoritairement de farine, est travaillée de manière artisanale puis voltige, c'est ainsi qu'elle révèle toutes les saveurs de l'Italie.
La tomate est l'ingrédient principal mais, pour ceux qui préfèrent une base crème fraiche, c'est à vous de demander. Pour varier les plaisirs, le cuisinier revisite et s'adapte aux besoins de sa clientèle : il met en valeur les légumes, les poissons et les viandes de saison. Ils sont ainsi incorporés au panel de ses recettes. La fourchette de prix s'échelonne entre 8 et 12 euros la pizza pour les plus gourmands. L'ambiance est conviviale et les clients y sont nombreux. Ils apprécient ici, cette spécialité italienne riche et savoureuse qui ne manquera pas de de satisfaire de nombreux apétits.

**Les réservations se font sur place et par téléphone au 06.66.89.41.70 : le mardi, place de l'Europe dès 16h ; le samedi, rue du Bac dès 11h.**
**Fermeture possible de 14h30 à 16h en fonction de l'affluence des clients.**

## L'Île-de-France fête le théâtre au Port aux Cerises du 10 au 18 juillet

La Région Île-de-France souhaite au cœur de l'été, offrir un moment de théâtre populaire aux Franciliens. Ateliers d'initiation à l'Art théâtral et spectacles ouverts à tous...

Devenez tour à tour acteur ou spectateur et découvrez le plaisir du jeu ! Cette 5ème édition verra de nouveau la venue du Centre dramatique national « Les Tréteaux de France ». Cette structure, engagée dans l'action citoyenne par le biais de l'Art, produit de grandes œuvres théâtrales contemporaines qui se déplacent sur les territoires afin de rencontrer son public.

**www.iledefrance.fr/fetetheatre**

# Essayer le rugby, c'est l'adopter !

Les enfants, cet article est fait pour vous. À l'initiative du club, USO Athis-Mons Rugby ouvre ses portes aux jeunes pour des journées sportives. L'esprit d'équipe, le respect de l'adversaire et la convivialité sont les règles d'or. La bonne humeur règne et les entraînements soudent l'équipe, c'est dans cette ambiance que les équipiers partent en compétition. Toutefois, la pratique se fait avec plaisir avant tout.

Animations et démonstrations sont au programme de ces journées. Elles se dérouleront les 5 et 20 juin prochain de 14 à 16 heures au stade Robert Barran sur la commune d'Athis-Mons situé au 2 rue Jacqueline Auriol. Filles et garçons, nés entre 2003 et 2007 sont attendus. Pour plus de renseignements et inscriptions, contactez le 06 95 48 97 34. À bientôt les petits sportifs !

**USO Athis-Mons Rugby**
**Renseignements et inscriptions au 06.95.48.97.34**
**Facebook : @athismonsrugby**

## Le Prix des Incorruptibles

L'aventure littéraire et citoyenne du Prix des Incorruptibles a pris fin le 20 mai avec les votes de tous les participants, élèves et enseignants !

**Pour les élèves des deux écoles maternelles, très largement en tête l'album gagnant est *Le bon côté du mur,* de Jon Agee.** Un album drôle et coloré avec un ogre malicieux et végétarien qui ne croque pas les enfants mais les invite à dépasser leur peur de l'inconnu.

**Pour les enfants de primaire de CE2 de l'école Pasteur, le choix a été très serré, une seule voix a permis de départager deux ouvrages ! Le livre gagnant est *Capitaine Rosalie,* de Timothée de Fombelle.** Un roman tout en sensibilité qui met en scène une petite fille qui apprend à lire pour déchiffrer les lettres envoyées depuis le front, par son père, lors de la Première Guerre Mondiale.

## Préparation du futur portail d'emprunt, durant la fermeture estivale de la médiathèque

Votre médiathèque continue sa transformation, afin d'apporter un service public toujours plus innovant. Un changement de système informatique sera opéré et un logiciel de prêt plus performant installé durant la **période de fermeture : du 5 juillet au 16 août inclus. Réouverture le 17 août.**

Grâce à ces évolutions **les lecteurs bénéficieront d'un nouveau portail de recherche et d'une carte unique. Le prêt des documents (Livres/CD/DVD) sera démultiplié.** Ceux-ci pourront être empruntés et rendus dans n'importe quelle médiathèque du réseau (Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge, Viry-Châtillon), une navette intercommunale assurera leur circulation.

## **Le Printemps des Arts** | Visite du Parc Monceau, le samedi 19 juin prochain

Pour inaugurer ces flâneries estivales, nous avons choisi un parc romantique entouré de somptueux hôtels particuliers.

Alors si pour vous déconfinement rime avec nature, rejoignez-nous pour une visite artistique et bucolique. Cette balade est pour vous !

Le lieu du rendez-vous se fera directement sur place à l'entrée du Parc rue Ruysdael ou pour ceux qui le souhaitent, un départ en groupe vous est proposé rendez-vous sur le quai de la gare d'Ablon-sur-Seine pour le RER de 9H22. Pensez à vous munir de votre titre de transport en amont.

*Inscription auprès des bibliothécaires : Gratuit. Rendez-vous au jardin avec votre guide F. Dronne à 10h30.*

## LES COUPS DE ♥ LITTÉRAIRES •

*Vos bibliothécaires vous présentent leurs coups de cœur dans la sélection adultes et ados.*

ADULTE

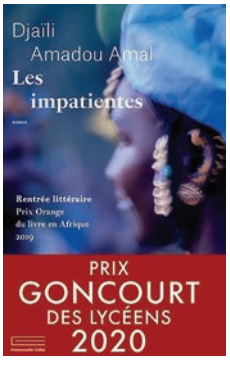


### ***Les impatientes,*** Djaïli Amadou Amal

**Éditions *Emmanuelle Collas***

Coup de cœur des Lycéens 2020 mais pas que... pour ce roman polyphonique qui nous dit la malédiction de naître femme dans certaines contrées... 3 destins de femmes broyées par le poids de la tradition patriarcale... 3 femmes harcelées culpabilisées par leurs familles pour les contraindre à un mariage forcé... 3 Impatientes maintenues en esclavage, aux ordres de maris violents et veules... 3 femmes soumises au pouvoir hiérarchique d'autres femmes... 3 femmes qui ont osé dire non au nom de la liberté. Éclairant.

ADULTE

### ***Rien ne t'efface,*** Michel Bussi

**Éditions *Presses De La Cite***

2010 : Esteban, 10 ans, disparaît sur une plage à Saint-Jean-de-Luz. 2020 : Sa mère, Maddi , de retour sur cette plage, croit le reconnaître en voyant Tom, 10 ans. Les deux jeunes garçons présentent en effet des ressemblances troublantes. Maddi va alors tout mettre en œuvre pour comprendre l'inexplicable, en déménageant pour se rapprocher de Tom, quitte à se mettre en danger dans sa quête de la vérité, et envisager toutes les hypothèses. À partir de là, Michel Bussi nous entraîne dans une aventure sans temps mort et joue avec nos nerfs. Roman prenant, où l'auteur, à coups de rebondissements et de renversements de situations, nous tient en haleine jusqu'à la dernière page.

En COURS •

Travaux dans les écoles

## Des cours d'écoles adaptées au changement climatique

La première phase de rénovation des cours d'écoles a démarré avec une des petites cours de l'école Pasteur A. Une partie a été finalisée pendant les vacances scolaires, avec la pose d'un enrobé rouge, réduisant de 5° la réflexion de la chaleur et permettant une meilleure perméabilité et l'installation d'îlots végétalisés. Les enfants peuvent profiter d'un nouvelle espace arboré et ombragé.

### Combien ça coûte ?

Coût : 72 000 € TTC

## TERMINÉS •

### Travaux de bâtiment

• Hôtel de ville : remplacement des panneaux d'affichage réglementaires.

• Salle des mariages : peintures du hall, de la cage d'escalier et de la porte principale d'accès en bois.

• Bâtiment paroissial : mise en place d'un nouveau système de sonorisation.

### Travaux de voirie

• Parking de la gare, Allée de l'Orangerie, Rue Edmond-Rostand et rue Auguste-Duru : reprise des nids de poule.

• Rue de l'église : installation de bordures de défense en lieu et place des potelets bois.

• 7 bis rue Aristide-Briand et rue Saint-Georges : reprises d'affaissement de trottoir.

• Avenue Georges-Clémenceau : reprise d'affaissements chaussée et trottoir.

• Rue des Maraîchers : reprise d'affaissement de la chaussée.

### Travaux de cadre de vie

• Quai de la Baronnie : la Mairie a mandaté des entreprises pour réalisé l'aménagement paysagé et le paillage minéral (galets et ardoises concassées) pour un montant total de 40 000 €.

## En COURS •

### Travaux de bâtiment

• Gymnase Pierre-Pouget : la création de vestiaires attenants au gymnase se poursuit.

• Espace culturel Alain-Poher : les travaux préparatoires de la salle de spectacle entrepris par des agents de la Ville ont permis de retirer les sièges et les moquettes.

### Travaux de voirie

• Divers endroits de la ville : reprise et réparation de nids de poule et marquages de signalisation routière.

### Travaux de cadre de vie

• Complexe sportif Pierre-Pouget : mise en place d'une haie de lauriers le long du terrain de tennis, rue Louis Moreau. et création d'une prairie fleurie sur la butte côté terrain synthétique.

• Rue Auguste-Duru (à l'entrée du multi accueil) : arrachage des espaces verts « anarchiques » et création d'un massif fleuri.

• Dans la ville : désherbage de l'ensemble des rues au rotofile.

## À VENIR •

### Travaux de bâtiment

• Espace culturel Alain-Poher : phase 1 des travaux de réhabilitation du bâtiment : remplacement des chaudières et de la CTA (Centrale de traitement d'air). Embellissement de la salle de spectacle (remplacement des sièges, des moquettes et mise en peinture) et remplacement de toutes les menuiseries.

• Cimetière : mise en place d'un columbarium supplémentaire et transformation de l'ancienne morgue en ossuaire.

• Divers bâtiments : réparations de toitures suite à des infiltrations.

### Travaux de voirie

• Parking rue de l'Église : réparation d'une clôture endommagée et pose de bordures de défense.

• Rue Henri Laire (côté paire) : pose de bordures de défense et réfection de trottoirs à l'angle de la rue de Verdun.

• Rue du Général Koenig : réfection totale de la rue avec enfouissement de l'éclairage public.

• Cour d'écoles : réfection des cours d'écoles de la maternelle Curie, l'élémentaire Pasteur B et l'élémentaire Pasteur A. Des travaux d'assainissement seront également réalisés avec la création de points d'eau pour se rafraîchir l'été.

**+ TRAVAUX À L'ÉCLUSE D'ABLON**

**En raison de travaux de rénovation entrepris par VNF*, la passerelle de l'écluse sera fermée au public du 16 août au 12 décembre.**

*Voies Navigables de France

## Vu à l'Espace des enfants

# Objectif développement durable à l'accueil de loisirs

Durant cette année scolaire 2020/2021, l'un des objectifs principaux du service animation était de sensibiliser les enfants de 3 à 11 ans, à l'éducation au développement durable.

### Vacances de la Toussaint

En ce sens, le thème des vacances de la Toussaint 2020 était axé sur l'écologie et le respect de la nature. L'équipe d'animation a abordé ces sujets avec les enfants autours d'activités ludiques et éducatives :

- Découverte de la faune et de la flore mexicaine ;
- Grand quizz sur le développement durable ;
- Défense du village face aux zombies déchets.

De plus, la RIVED* nous a accompagnée durant cette période en animant des ateliers sur le tri des déchets : kamishibai, habitant trieur, stop motion et olympiades du tri.

### Atelier anti-gaspi

À l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets, l'association Expliceat en lien avec la RIVED*, a mené un atelier anti-gaspillage avec les enfants de 6/7 ans fréquentant l'accueil de loisirs le mercredi 25 novembre. Les enfants ont réalisé des cookies en utilisant le pain de la veille.

### Valorisation des déchets

Afin de valoriser les déchets, les enfants ont décoré des poubelles jaunes dans lesquelles seront jetés les déchets plastiques, cartons et le papier. Ainsi, ces déchets pourront être réutilisés sur l'ensemble de l'année pour les différentes activités. Lorsque ces déchets ne peuvent être réutilisés, un groupe d'enfants est chargé de les jeter dans les poubelles et conteneurs appropriés. Durant l'année, les enfants ont également fabriqué des posters 3D pour identifier les différents types de déchets.

### Sensibilisation par le jeu

Depuis la rentrée de janvier 2021, nous avons acquis plusieurs jeux de société nous permettant d'aborder la notion de développement durable de façon ludique.

*La RIVED* : Dans le cadre de sa mission de service public, la RIVED valorise les déchets produits sur son territoire dans le respect de la hiérarchie des modes de traitement et du principe de proximité. Elle s'inscrit ainsi dans une démarche d'économie circulaire en favorisant la réduction des déchets, le réemploi et la production de matières premières issues du recyclage.*

Vu au Monument aux morts

## Commémoration du 76e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

La Ville d'Ablon-sur-Seine a rendu hommage, en compagnie des Anciens Combattants, le samedi 8 mai 2021 à la Victoire du 8 mai 1945.

Que s'est-il passé le 8 mai 1945 ?
Le 7 mai 1945 à Reims où se trouvait le quartier général des forces alliées en Europe occidentale dirigées par le général américain Eisenhower est signée la reddition de l'armée allemande. Les combats cesseront le 8 mai à 23h01. Cette date mémorable marquera donc la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

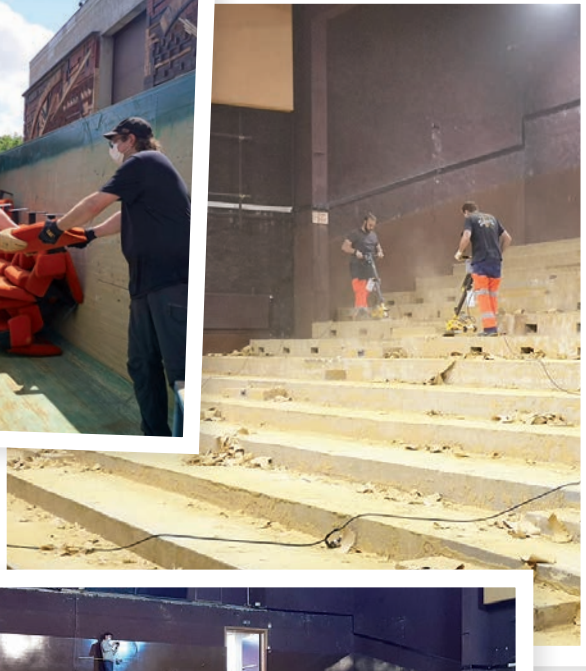

Vu à l'Espace culturel A.-Poher

## Travaux préparatoires : démontage de la salle de spectacle

Les sièges ont été retirés, puis triés pour être distribués aux habitants qui souhaitaient en récupérer.
Les moquettes ont été décollées pour laisser place à la structure en béton des gradins. Ces travaux entrepris par des agents de la Ville ont permis de vider la salle. Maintenant, les entreprises mandatées vont poursuivre sa rénovation.

## Actualité du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre

### Rénovation énergétique : un accompagnement global pour les ménages

L'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre et ses communes vous ouvrent leur boîte à outils pour vous conseiller et vous orienter dans les projets de rénovation énergétique de votre logement.

**L'Espace Conseil FAIRE : quel que soit votre projet, bénéficiez de conseils info énergie gratuits**
Envie de maîtriser vos consommations d'énergie ? Besoin d'une assistance technique dans la définition de votre projet de rénovation énergétique ou d'être orientés vers des organismes, des bureaux d'étude ou des entreprises référencés et certifiés ? A la recherche d'informations sur les aides financières et subventions existantes ? Missionnée par le Grand-Orly Seine Bièvre et ses villes membres, l'Agence de l'énergie du CAUE 94 (compétente également pour les villes essonniennes du territoire), vous accueille sur rendez-vous pour des permanences physiques ou téléphoniques. N'hésitez pas à contacter ses conseillers énergie FAIRE, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30.

**Découvrez sur www.grandorlyseinebievre.fr les autres outils :**
**- MaPrimeRénov' : une aide pour des travaux ciblés (on vous en parle dans *Le Zoom* en page 14-15) ;**
**- Le programme DOREMI : pour les rénovations globales de maisons individuelles.**

**Toute l'actualité du GOSB sur le site de l'Établissement public territorial : www.grandorlyseinebievre.fr**

## Actualité de la Métropole du Grand Paris

### Plan vélo métropolitain : lancement de la consultation auprès des maires

A l'occasion du Conseil métropolitain du 7 avril 2021 le Président OLLIER a fait une communication, en lien avec Jean-Pierre BARNAUD, Vice-président délégué aux Mobilités et Circulations Douces et à Jacques BAUDRIER, Conseiller métropolitain délégué au Déploiement des Pistes Cyclables, sur le Plan vélo métropolitain. Il s'agit d'un élément majeur du Plan de relance métropolitain bénéficiant d'une enveloppe de 10 millions d'euros par an et réalisant la jonction de tous les plans vélo coexistant tout en permettant d'identifier les continuités cyclables à prioriser. Les travaux ont permis d'identifier une proposition de réseau métropolitain composé notamment de huit axes vélos structurants. Ce projet de schéma pourra être complété, notamment, par des opérations structurantes de franchissement et de connexion de réseaux de mobilité douce.

*« Pour lancer ce Plan vélo, la concertation des Maires est nécessaire. Une phase de consultation va s'engager dans les prochains mois pour recueillir l'avis des communes traversées par un projet d'itinéraire de telle sorte que l'on puisse réunir, à l'issue, une Assemblée des Maires qui validera éventuellement ce Plan vélo avant de le soumettre à l'approbation de notre Conseil métropolitain », a déclaré Patrick OLLIER.*

**Plus d'informations sur la Métropole du Grand Paris sur www.metropolegrandparis.fr**

# Expression des élus

## Tribune de l'opposition, Mieux vivre à Ablon-sur-Seine

*Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.*

Chers Ablonaises et Ablonais.

Nous connaissons actuellement une situation sanitaire sans précédent.
L'avancée de la vaccination nous donne une perspective d'avenir, vers un retour à une vie plus normale.
Les dernières annonces gouvernementales concernant l'évolution de la pandémie nous redonne une certaine visibilité.

Afin que nous puissions espérer un retour à la vie d'avant, nous devons tous à notre niveau continuer nos efforts et ne pas relâcher nos comportements responsables.

La situation est effectivement encourageante, mais c'est ensemble que nous serons victorieux.

Pour enfin, pouvoir nous retrouver et vivre normalement, appliquons les gestes barrières que nous connaissons tous.

Portons correctement en tout lieu notre masque pour l'oublier au plus vite.

Enfin pour ceux qui le souhaitent la vaccination semble être une des solutions pour en finir avec la Covid.

Nous espérons rapidement pouvoir nous retrouver et participer pleinement aux divers événements et animations de notre commune.

Dans l'attente de jours meilleurs, nous vous souhaitons de bien vous porter.

A l'identique de l'Assurance Maladie, agissons ensemble, protégeons chacun.

Les élus de l'opposition, Mieux vivre à Ablon sur seine.

# Séance du jeudi 1er avril 2021

*Extrait*

**Citoyenneté**

## 1 - Création et désignation des membres de la commission extracommunale de recevabilité du budget participatif

Le Conseil Municipal DÉCIDE à L'UNANIMITÉ la création d'une commission extracommunale de recevabilité pour le budget participatif ; FIXE le nombre des membres de la commission extracommunale à quatre comme défini : Liste « Ablon Renouveau 2020 » Nelly MONZON, Evaléna BIANAY-BALCOT, Laurence ANQUETIN ; Liste « Mieux vivre à Ablon-sur-Seine » Mélissa SEMADENI ; RAPPELLE que le Maire étant membre de droit, il préside la commission extracommunale ; DIT qu'elle est composée également de : 3 agents territoriaux ; DIT que les objectifs de la commission sont les suivants : Etudier la recevabilité des projets proposés par les Ablonais dans le cadre du Budget participatif ; DIT que la commission pourra s'adjoindre les services de personnalités extérieures ayant des compétences spécifiques ; PRÉCISE que la commission se réunira autant de fois que nécessaire.

**Finances : travaux**

## 11B - Demande de subvention auprès du Conseil départemental du Val-de-Marne pour des travaux de réfection des cours d'écoles Pasteur A et B et de l'école maternelle Curie

Le Conseil Municipal APPROUVE à L'UNANIMITÉ les travaux de réfection des cours d'écoles de Pasteur A et B et de la maternelle Pierre et Marie Curie ; DIT que le coût global de l'opération est estimé à 495 000 € H.T. SOLLICITE Monsieur Christian Favier, Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne, pour l'attribution d'une subvention pour les travaux de réfection des cours d'écoles de Pasteur A et B et de la maternelle Pierre et Marie Curie ; AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette demande.

**Finances : loisirs**

## 11Q- Demande de subvention auprès de la région d'Île-de-France pour l'installation de TeqBall

Le Conseil Municipal APPROUVE à L'UNANIMITÉ les travaux d'installation d'équipement type Teqball sur la commune d'Ablon-sur-Seine ; DIT que le coût global de l'opération est estimé à 15 000 € H.T. ; SOLLICITE Madame Valérie Pécresse, Présidente de la Région d'Île-de-France, pour l'attribution d'une subvention pour les travaux d'installation d'équipement type TeqBall sur la commune d'Ablon-sur-Seine. AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette demande.

**Finances : travaux**

## 11C - Demande de subvention au titre de l'aide à l'insonorisation pour les bâtiments communaux auprès du groupe Aéroports de Paris (ADP)

Le Conseil Municipal APPROUVE à L'UNANIMITÉ les travaux d'insonorisation des établissements scolaires de la ville ; SOLLICITE Monsieur Augustin de Romanet, Président-directeur général du Groupe Aéroports de Paris pour l'attribution d'une subvention au titre de l'aide à l'insonorisation pour le groupe scolaire Pasteur A et B, les écoles maternelles Pierre et Marie-Curie et Saint Exupéry ; AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette demande.

**Environnement**

## 18 - Convention de partenariat et de mise à disposition d'une parcelle avec l'association de développement et de défense de l'abeille en ville (ADDAV)

Le Conseil Municipal APPROUVE à L'UNANIMITÉ Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat et de mise à disposition de parcelle à l'ADDAV ; PRÉCISE que la convention est signée pour une durée de trois ans, 2021-2022-2023 ; DÉCIDE que dans le cadre de la convention, la ville attribuera chaque année une subvention à l'ADDAV d'un montant de 2000 €.

**Finances / Culture**

## 17 - Attribution d'une subvention à l'Établissement public industriel et commercial (l'ÉPIC) « les Bords de Scènes »

Le Conseil Municipal DÉCIDE à L'UNANIMITÉ d'accorder une subvention de 57 500 € à l'Établissement Public Industriel et Commercial « Les Bords de Scènes » ; PRÉCISE que le versement sera effectué en 1 fois.

**Le prochain Conseil municipal aura lieu jeudi 24 juin à 20h** ; si les conditions sanitaires nécessitent le huis clos, il sera diffusé en direct sur le Facebook de la Ville.

**Le compte-rendu complet du Conseil est consultable en ligne sur www.ablon-sur-seine.fr**

# Infos pratiques •

## Permanences gratuites

**CAUE - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement**

- 01 49 61 33 56
- Sur RDV en mairie annexe au 18, rue du Maréchal Foch 94480 Ablon-sur-Seine

**Notaire**

- 01 49 61 94 39
- Maître Fontanel-Friman vous reçoit sur RDV à son étude au 30 Avenue du Maréchal Joffre, 94490 Villeneuve-le-Roi

**Mission locale (emploi, formation...)**

- 01 48 84 81 26
- Prise de rendez-vous auprès de la Mission Locale de Orly-Choisy-le-Roi 16, rue du Maréchal Foch 94480 Ablon-sur-Seine

Une conseillère emploi formation de la Mission Locale, reçoit les jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés, sur rendez-vous, en Mairie. Elle vous accompagne individuellement dans votre parcours d'insertion professionnelle et sociale.

**Écrivain Public**

- Jean Pouillet, écrivain public, vous reçoit gratuitement, renseignement et RDV au 01 49 61 33 33.

**Avocat**

- 01 49 61 33 33
- Un avocat vous reçoit à l'Espace culturel Alain-Poher, un mercredi matin par mois.

# Collecte

des déchets

**La collecte sélective des emballages** a lieu le mercredi.

**La collecte des ordures ménagères** passe deux fois par semaine : le mardi et vendredi.

**Pour le recyclage du verre,** 12 bornes sont à votre disposition dans la Ville.

**La collecte des encombrants** passe le 1er jeudi du mois.

**Le ramassage des déchets verts** a lieu de début avril à mi-décembre, le 2ème et 4ème lundi du mois.

Pour rappel, les déchets végétaux sont collectés en fagots ou en sacs biodégradables. La Ville met à disposition des Ablonnais des sacs biodégradables à récupérer gratuitement aux Services techniques en Mairie annexe au 16 rue Maréchal Foch. Pour en récupérer, vous pouvez prendre rendez-vous au 01 49 61 33 33.

**Les bacs, encombrants et sacs de déchets verts doivent être déposés sur la voie plublique au plus tôt à 18h la veille du jour de collecte.**

### Le réseau des déchetteries de la RIVED :

**Certains déchets tels que les gravats, les batteries, les métaux, les déchets électriques et électroniques, l'huile de vidange, les pneus... doivent obligatoirement être jetés en déchèterie. Vous pouvez également y déposer vos encombrants (cartons vidés et pliés, ferraille, bouteilles en verre, lampes/néons, gros électroménager, petits appareils électriques, écrans, etc.).**

La RIVED est la Régie personnalisée pour la valorisation et l'exploitation des déchets de la région de Rungis. Elle gère trois établissements sur son territoire qui sont à Villeneuve-le-Roi, Choisy-le-Roi et Chevilly-Larue. Elle regroupe ainsi les communes d'Ablon-sur-Seine, Arcueil, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses, Orly, Rungis, Thiais et Villeneuve-le-Roi. La déchèterie la plus proche de d'Ablon-sur-Seine se trouve à Villeneuve-le-Roi. **Ces 3 déchèteries sont gratuites pour les particuliers et accessibles sur présentation de la carte, limitée à 15 passages par an et 2 m³ par passage.**

### Déchèterie intercommunale la + proche

- N°Vert 0805 017 026
- www.rived.fr
- Rue des vœux Saint Georges 94490 Villeneuve-le-Roi

**Horaires adaptés pendant le couvre-feu**
En semaine (sauf le jeudi) de 12h30 à 17h30.
Le samedi de 8h à 13h et de 14h à 17h30.
Le dimanche de 9h30 à 13h.
*La déchèterie est fermée les jours fériés.*

### Comment demander sa carte ?

La demande de carte peut se faire en ligne sur le site de la RIVED ou directement dans l'une des 3 déchèteries. Vous devrez fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

**Vous souhaitez savoir comment recycler un objet ou un déchet en particulier ? Rendez-vous sur www.rived.fr**

# Horaires d'ouverture

Modifications possibles sous réserve de contraintes liées à l'évolution de la COVID-19, restez informé sur www.ablon-sur-seine.fr

## La Mairie d'Ablon-sur-Seine

16, rue du maréchal Foch | Standard au 01 49 61 33 33.

### Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h30 / 14h-17h30
Mardi : 9h-12h30 / 14h-17h30
Mercredi : 9h-12h30 / 14h-17h30
Jeudi : fermée au public le matin / 14h-17h30
Vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h
2e samedi du mois : 9h-12h30

## La Médiathèque Jacques-Prévert

7, avenue Auguste-Duru | Standard au 01 49 61 33 69.

### Horaire d'ouverture

Mardi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h30
Jeudi : 15h-18h
Vendredi : 15h-19h
Samedi : 10h-13h

### Horaire d'ouverture pendant les vacances scolaires

Mardi : 15h-18h
Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h
Vendredi : 15h-18h
Samedi : 10h-12h30

## L'Espace culturel Alain-Poher

7, avenue Auguste-Duru | Standard au 01 45 97 53 11.

### Horaire d'ouverture

Mardi : 14h-22h
Mercredi : 10h-12h30 / 14h-22h
Jeudi : 10h-12h30 / 14h-22h
Vendredi : 15h-19h
Samedi : 10h-13h

### Horaire d'ouverture pendant les vacances scolaires

Mardi : 15h-18h
Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h
Vendredi : 15h-18h
Samedi : 10h-12h30

### Horaire d'ouverture pour le cinéma

Mardi : 20h-22h
Dimanche : 13h30-18h30

**Retrouvez prochainement les horaires d'été des équipements de la Ville sur ablon-sur-seine.fr**

# État-civil

du 3 février au 29 mai 2021

## Naissances

ANTOUL Adam né le 10 mars 2021, HANOUEL Victoria née le 27 mars 2021, DIFFETOCQ Thimothée né le 31 mars 2021, TEFFAH Hana née le 25 mars 2021, CASARECI Amelia née le 31 mars 2021, RICHET Alix né le 10 avril 2021, DA SILVA Lisandro né le 11 avril 2021, COSTA Léo né le 22 avril 2021, PÉTILLAT Ayden né le 04 mai 2021, DEROUET Hanae née le 10 mai 2021, MANE Lamine né le 18 mai 2021, BAYOUT CONTAMIN Victoire & Bérénice nées le 17 mai 2021.

## Mariages

GUESNON Valéry & LENYK Halyna ( 13 mars 2021).
BEN MCHICHI Mehdi & DIF Noufila (27 mars 2021).
ATTIK Farid & MEFTAH Kenza (12 avril 2021).
SAKHO Arona & LAVAURY Solyne (24 avril 2021).
PAROIS Lionel & ANQUETIN Laurence (8 mai 2021).
PERNA Mihaï & DENIS Audrey (15 mai 2021).
DAVID Martins & KILIDJEAN Sophie (15 mai 2021).
RIBEIRO DA SILVA Rui Antonio & CAETANO REIS Liliana Sofia (18 mai 2021).
BEN MOSBAH Ahmed & MUAREM Abidé (22 mai 2021).
DANDURAND Jérôme & DEPRINCE Aline (29 mai 2021).

## Décès

BOUET Marie Thérèse · BUFFARD René · LEDDA Liliane · JOLLET veuve MOURON Renée · ANQUETIL veuve VIVIEN Colette · VALADE Daniel · MOTTU veuve LÉGER Jacqueline · MORAZIN veuve CANDORET Geneviève · BRISSAC Roland · GENERO Ermida · AKNINE veuve KAROUBI Beziza.

# Vivre ensemble

**Bruits et nuisances sonores X La réglementation municipale**

**La pollution sonore est un fléau invisible mais de grande ampleur qui nous concerne tous en particulier en période estivale, quand les fenêtres sont grandes ouvertes. Tondeuses, bricolage... pensez à vos voisins !**

Sachez que les travaux de bricolage et de jardinage sont réglementés par un arrêté préfectoral daté du 11 juillet 2003. Les activités telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne doivent pas être pratiquées en dehors des jours et horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

**Des règles de vie, pour avoir l'esprit tranquille !**

De même, de jour comme de nuit, il convient de prendre toute disposition pour éviter que nos téléviseurs, machines à laver, chaîne stéréo, n'occasionnent une gêne pour notre voisinage !

En matière de bruits de comportement, la première démarche sera d'informer votre voisin de la gêne qu'il provoque. Dans bien des cas, dialogues et médiation suffisent à rétablir de saines relations de voisinage. Nous rappelons également que la vie en communauté suppose une tolérance entre voisins.

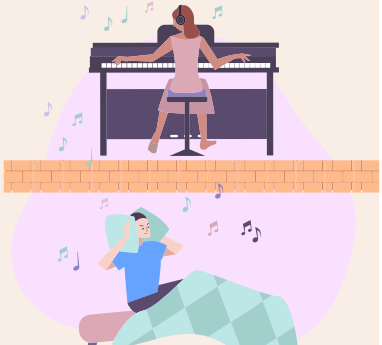

# Numéros d'urgences

**SAMU :** **15**

**POMPIERS :** **18**

**POLICE NATIONALE :** **17**

**ÉLECTRICITÉ :** En cas de coupure d'électricité ne relevant pas de son installation intérieure, contacter **ENEDIS** à ce numéro d'urgence : **09 72 67 50 94** (appel non surtaxé).

**EAU :** En cas d'urgences de fuites d'eau, contacter **VEOLIA** à ce numéro d'urgence : **09 69 36 99 18** (appel non surtaxé).

**POLICE MUNICIPALE :** Pour une intervention rapide, contactez le numéro de la **patrouille de la Police municipale** du lundi au vendredi de 6h à minuit, le samedi de 14h à minuit et le dimanche de 10h à 16h, au **06 71 26 31 98**.

**POSTE DE POLICE MUNICIPALE : 01 45 97 04 24**
Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 20h00, mais accueil au public entre 9h00 et 17h00. **Deux permanences hebdomadaires de la police nationale** se tiennent au poste de police : **le lundi de 12h à 17h et le jeudi de 9h à 14h.**

**56, avenue Carnot**
**94290 Villeneuve-Le-Roi**

# 20 & 27 JUIN 2021

# ÉLECTIONS

## RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

**[DISPOSITIF SANITAIRE]**
Toutes les mesures de sécurité et d'hygiène seront prises, dans chaque bureau de vote, pour garantir le bon déroulement des opérations de vote et la santé des électeurs.trices et des personnels mobilisés.

**Vérifiez votre situation électorale ainsi que votre bureau de vote à tout moment sur le site service-public.fr**

**Vote par procuration (2 par personne), procédure simplifiée sur maprocuration.gouv.fr**

**Vous êtes invités à apporter votre propre stylo pour l'émargement des listes électorales :**
**- stylo à encre noire pour le 1er tour;**
**- stylo à encre bleue pour le 2e tour.**

Mairie d'Ablon-sur-Seine - 01 49 61 33 33 - Conception graphique : Service de la communication - Crédit : Freepick - édition 2021.